

Remise des titres Ville amie des enfants : 15 nouvelles villes reçoivent le titre en 2013

Paris, le 22 janvier 2014 - A l'occasion de la remise des titres Ville amie des enfants, qui s'est tenue ce matin, à l'Association des maires de France, en présence de Michèle Barzach, Présidente de l'UNICEF France et de Jacques Pélissard, Président de l'AMF, 15 nouvelles villes françaises ont reçu le titre « Ville amie des enfants 2013 », récompensant ainsi leurs efforts en faveur des droits des enfants et les engageant à renforcer leur action aux côtés de l'UNICEF.

Elles rejoignent ainsi 231 villes et quatre départements « Amis des enfants », tous engagés, sous l'égide de la Convention internationale des droits de l'enfant, aux côtés de l'UNICEF, amenant le réseau à **250 collectivités françaises**, qui partagent l'innovation sociale pour faire avancer la cause des enfants et des adolescents sur leurs territoires. **Aujourd'hui, 16,2 millions d'habitants et 3 millions d'enfants vivent dans une collectivité, ville ou département, qui fait plus ou mieux pour l'enfance et la jeunesse.**

Si toutes les collectivités se mobilisent pour les enfants et répondent au mieux à leurs obligations légales, **celles récompensées par l'UNICEF font preuve d'innovation pour faire la différence pour les enfants et les adolescents.** Pour Jacques Pélissard, « *en œuvrant non seulement pour le droit au jeu, au sport, à un environnement sain, à la culture, à l'éducation, à la santé, à la participation et l'écoute des jeunes mais aussi pour lutter contre les disparités et agir en faveur des plus vulnérables, les collectivités amies de l'UNICEF font toutes preuve d'initiatives originales ou d'actions innovantes qui, partagées par l'ensemble du réseau, peuvent faire naître de nouvelles idées et provoquer de réels changements pour les jeunes* ». « *Innover, servir d'exemple, permettre le passage à l'échelle, tel est notre mode d'action. Aujourd'hui, grâce à la maturité du réseau des collectivités amies des enfants, nous avons le potentiel incroyable de pouvoir constituer ensemble un recueil tangible de bonnes pratiques à démultiplier* », affirme Michèle Barzach.

Les 15 nouvelles villes amies des enfants 2013

Amiens (80 – Somme)	Lons-le-Saunier (39 - Jura)
Argenteuil (95 – Val d'Oise)	Luxeuil-les-Bains (70 – Haute Saône)
Belfort (90 – Territoire de Belfort)	Ploërmel (56 - Morbihan)
Brest (29- Finistère)	Pontault-Combault (77 – Seine et Marne)
Caluire-et-Cuire (69 – Rhône)	Sceaux (92 – Hauts de Seine)
Crest (26 – Drôme)	Toulon (83 – Var)
Forcalquier (04 – Alpes de Hautes Provence)	Valentigney (25 - Doubs)
Genas (69 – Rhône)	

« *La Convention internationale des droits de l'enfant doit devenir une base active des politiques publiques locales. Les droits qu'elle promeut doivent être déclinés dans toutes les compétences que détiennent les villes et les départements. Ce n'est qu'au prix d'un effort global en direction de tous les enfants sans aucune exception et dans les domaines les plus variés, que l'action de notre réseau démontrera, s'il en est encore besoin, l'efficacité des politiques publiques locales, pour guider l'enfant de sa naissance à sa maturité d'adulte citoyen* », conclut Michèle Barzach.

Pour de plus amples informations : www.unicef.fr

Suivez nos communications sur notre profil Twitter @UNICEF_France | Hashtag: #UNICEFPresse

Contacts presse : UNICEF France Carine Spinosi : 01 44 39 17 49 – cspinosi@unicef.fr /

AMF Marie-Hélène Galin : 01 44 18 13 59 – mhgalin@amf.asso.fr